

DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Recommandation DEV2023-01 Modification du parcours de la ligne 81

DE MODIFIER le parcours de la ligne 81 en direction nord et sud.

Entrée en vigueur

La modification de manière permanente du parcours de la ligne 81 entrera en vigueur le 1er mai 2023 sans augmentation de coût.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : \$ -

DE responsable : Planification, livraison du service et expérience client

Nathalie Clément

Signé avec ConsignO Cloud (24/02/2023)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Nom : Nathalie Clément

DE responsable :

Nom :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)

Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

L'atteinte de quel(s) objectifs(s) du Plan stratégique organisationnel 2025 cette recommandation vise-t-elle:

Améliorer l'expérience client - Améliorer la régularité du service et assurer un parcours client prévisible

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2025

L'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-Aux-Trembles nous a contactés dans le but de déplacer légèrement le terminus de la ligne 81 afin d'améliorer la quiétude des résidents du secteur. Nous avons évalué la possibilité de déplacer le terminus devant un parc, à 100 m de son emplacement actuel.

Plusieurs rencontres téléphoniques avec les partenaires concernés (l'arrondissement Pointe-Aux-Trembles) ont été tenues afin de trouver un emplacement qui soit acceptable pour toutes les parties.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)*

Autorisation et octroi de contrat

Présidence (cochez si requis)

Vice-présidence (cochez si requis)

Direction générale :

Objet : DEV2023-01 Modification du parcours de la ligne 81**Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions** S/O Nouveau contrat Prolongation Sur invitation Levée d'options
 Renouvellement De gré à gré Public AutreNombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: Nombre de soumissions déposées : **Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)Comité : Comité Service à la clientèle et Accessibilité univ. Date: (jj/mm/an) 08 02 2023 Comité : Date: (jj/mm/an) Est-ce qu'il y a eu une déclaration d'intérêt pour ce dossier nécessitant l'application de la DS-APP-008 : Oui Non **Démarche, solution proposée et conclusion** Négociations effectuées à l'égard du prix (si applicable) Oui Non

Le terminus de la ligne 81 au sud se situe sur la rue Prince-Albert, au coin du boulevard Saint-Jean-Baptiste. Les résidents du secteur se plaignent du bruit et de la pollution engendrée par le bus.

Le processus d'analyse des terminus potentiels s'est fait en collaboration avec la Ville de Montréal durant l'été 2022.

La STM et la Ville se sont entendues pour déplacer légèrement le terminus d'environ 100 m à l'ouest, devant le parc Rosaire-Prieur. Ce déplacement minimise l'impact sur les clients. Pour arrêter à cet endroit, le parcours doit toutefois emprunter la 8e avenue plutôt que la 9e avenue sur un court tronçon (130 m) entre les rues Notre-Dame et Prince-Albert.

La quiétude de riverains, la sécurité, l'accessibilité universelle, les coûts d'exploitation, et l'impact pour les usagers ont guidé notre réflexion.

Consultations

- Les gestionnaires des centres de transport concernés ont été consultés.
- Les villes et les arrondissements concernés ont été consultés et sont en accord avec les propositions.

 Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion**Développement durable / Accessibilité universelle** S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU)

Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2025 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation

DD - 7 - Impliquer les parties prenantes externes et accroître les liens avec les collectivités locales DD - 2 - Bâtir et opérer des bâtiments et infrastructures durables et résilients

La solution proposée s'inscrit dans une démarche d'amélioration des conditions de déplacements et fait suite à une démarche de consultation des parties prenantes, une bonne pratique reconnue en développement durable. Elle contribue ainsi à renforcer l'accessibilité et l'attractivité, des facteurs qui contribuent à sa croissance économique. Tous les arrêts touchés par la modification ainsi que les nouveaux arrêts seront accessibles pour permettre le déploiement de la rampe aux clients en fauteuil roulant.

 Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle**Préparé par :** Gestion des réseaux

Nom: Philippe Parenteau

Service : Planification et développement des réseaux

Nom: Michel Tremblay

Certification juridique

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la Société

Josée Therriault *Josée Therriault*Signé avec ConsignO Cloud (23/02/2023)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Objet : DEV2023-01 Modification du parcours de la ligne 81

Informations financières¹ S/O **SEULEMENT** pour les projets associés au PI
N° de demande d'achat :

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ²
Centre			
Compte			
Ordre interne / OTP			
Réseau activité			
Règlement d'emprunt			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat			

¹. Les montants sont arrondis au dollar près.

². S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Montant total 0 \$

Ventilation des coûts³ S/O

Période estimée du contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2023	2024	2025 et suivantes ⁵	Total
(A) Base ⁴	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(B) TPS	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(C) TVQ	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(F) Montant net (D - E)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

³. Les montants sont arrondis au dollar près.

⁴. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

⁵. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification***Certification de fonds**

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorerie : *Julie Deschênes*
Signé avec ConsignO Cloud (25/02/2023)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Objet: DEV2023-01 Modification du parcours de la ligne 81

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / PSO-2025

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle

Solution proposée

La présente recommandation vise à modifier de manière permanente le parcours de la ligne 81. Nous suggérons de modifier la ligne 81 nord et sud, afin que le terminus soit situé sur Prince-Albert au coin de la 9e avenue et non plus au coin de Saint-Jean-Baptiste.

Conclusion

La modification du parcours faisant l'objet de la présente recommandation a un impact limité sur la clientèle puisque le nombre d'arrêts sur le parcours a été maintenu et un arrêt est légèrement relocalisé. Le nouvel arrêt est accessible.

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / PSO 2025

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle